

Service eau, biodiversité
et développement durable

Le préfet

La Rochelle, le **30/12/24**

Objet : Approbation du programme d'actions du PTGE Seudre

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Vous assurez le co-portage du Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau (PTGE) du bassin de la Seudre, dispositif central pour permettre une gestion durable et équilibrée de ce bassin actuellement en déséquilibre.

Par courrier du 06 novembre 2024, vous m'avez transmis le rapport de programme d'actions du PTGE Seudre pour approbation, faisant suite à sa validation par la commission locale de l'eau du SAGE Seudre le 21 mars 2024.

En ma qualité de préfet référent du PTGE Seudre, il m'appartient d'émettre un avis sur la suffisance du programme d'actions. En concertation avec l'ensemble des services de l'Etat, je souhaite vous faire part des éléments suivants.

Le travail réalisé depuis le lancement du PTGE en mai 2017 est conséquent, et a mobilisé de façon considérable les techniciens et élus du territoire et de vos structures. Je tiens à vous en remercier et à souligner la qualité du travail produit.

Il a été décidé par les acteurs du territoire d'élaborer un programme d'actions opérationnel qui permet une mise en œuvre rapide des actions concrètes, consensuelles et proposées par les acteurs lors des ateliers.

Madame Françoise de ROFFIGNAC

Présidente du Syres
Direction des Infrastructures de Saintes
CS 60003
17076 LA ROCHELLE CEDEX 9

Monsieur Pascal FERCHAUD

Président du SMBS
17, rue de l'Électricité
17200 Royan

Le programme d'actions comprend un ensemble d'actions portant sur chacun des leviers identifiés par l'instruction ministérielle du 07 mai 2019 et son additif du 17 janvier 2023, soit la recherche de sobriété en eau pour tous les usages, l'étude d'actions de stockage d'eau, les solutions fondées sur la nature et la transition agroécologique. Il est complété par des actions pertinentes et adaptées aux spécificités du territoire, portant entre autres sur une étude visant à redynamiser l'élevage, la valorisation des eaux usées traitées, l'accompagnement de la filière chanvre en cours de développement, l'étude du potentiel de stockage de la zone humide alluviale de la Seudre et la poursuite des études d'identification des volumes prélevables. Il comprend enfin un plan de financements exhaustif, un calendrier et des fiches-actions précises qui permettront sa mise en œuvre rapide.

En l'état, ce programme d'actions contribuera à l'amélioration de l'état des ressources en eau, s'inscrira dans le cadre de la déclinaison locale des politiques publiques de l'eau en complémentarité des autres plans et programmes territoriaux déjà déployés et permettra de poursuivre sereinement la dynamique d'engagement des acteurs. Ainsi, je valide ce programme d'actions, afin de renforcer la dynamique locale et poursuivre la réalisation et le suivi des actions dès que possible.

Je note par ailleurs que vous avez déjà engagé un grand nombre d'actions y compris sur le potentiel de stockage de la zone humide alluviale de la Seudre et le développement de la filière chanvre, ce qui s'inscrit pleinement dans l'esprit des instructions ministérielles, et je tiens à vous féliciter pour ces engagements forts.

Pour autant, et face aux échéances d'atteinte de l'équilibre fixées par le SDAGE Adour-Garonne à 2027 et au contexte de changement climatique qui s'intensifie, je souhaite que les réflexions et concertations sur les actions structurantes, parmi lesquelles figurent notamment l'étude et le cas échéant la concrétisation du projet de stockage multi-usages de Saint-Palais – Les Mathes, et les études sur la définition des volumes prélevables se poursuivent afin que de telles actions complètent le PTGE actuel pour préciser la trajectoire de retour à l'équilibre. Je vous réaffirme par ailleurs mon soutien et celui de mes services dans la mise en œuvre de ces deux actions.

Lorsque ces projets auront été approfondis et approuvés par les acteurs, je pourrai alors valider les évolutions du programme d'actions complété et proposer au préfet coordonnateur de bassin d'approuver l'ensemble du PTGE nécessaire pour lancer leur réalisation.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'expression de ma considération très distinguée.

Le préfet,

Brice BLONDEL

